



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le
24 avril 2023
au 1369, boul. La Vérendrye ouest, Gatineau, Québec.**

Membres présents :

Raymond Marengère	Jacques Bertrand	Marc St-Pierre
Sylvain Boivin	Michel Tessier	Serge Thibaudeau
Marie Letendre	Pierre Gravel	Isabelle Pelletier
Lise Poulin	Dan Gay	François Hastir
Marie-Andrée Laganière	Maryse Gaudreault	Lucie Fortin
Guyline Beaulieu	Rachel Larabie-Lesieur	Paul-Jean Leclerc
Céline Côté	Alain Roy	Jean Deschênes
Julie Blais	Jonathan Lord-Tarte	Michel Tarte
Nadine Filiatreault	Daniel Leblanc	Maxime Larouche
Sophie Beaulieu – auditrice comptable	Pierre Ménard	Louise Côté Déry
	Réjean Laflamme	

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2022
5. Message du président du conseil d'administration
6. Rapport d'activités
7. États financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022
8. Nomination des auditeurs pour l'exercice 2023
9. Nomination d'un(e) président(e) d'élection et de deux scrutateurs
10. Élections - trois membres du Conseil d'administration
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la réunion

Le président du Conseil d'administration, Dan Gay, souhaite la bienvenue au Pavillon La Vérendrye de la Coopérative funéraire de l'Outaouais.

Le président profite de cette occasion pour saluer les employés présents, les membres de la CFO ainsi que les membres qui composent le Conseil d'administration :

- √ Rachel Larabie-Lesieur, vice-présidente
- √ Alain Roy, trésorier
- √ Jonathan Lord-Tarte, secrétaire
- √ Louise Cormier (nommé au Conseil d'administration en 2022 pour combler une vacance à la suite de la démission M. Philippe Boissonneault). Il profite de l'occasion pour souligner la contribution de M. Boissonneault à la CFO de 2018 - 2022.
- √ Michel Lanthier (malheureusement, ne pouvait se joindre à nous ce soir)
- √ Isabelle Pelletier
- √ François Hastir, et
- √ Pierre Ménard, qui ne renouvelle pas sa candidature. Il souligne l'appréciation de sa précieuse contribution depuis 2017 au nom du Conseil d'administration.

Il remercie toutes les personnes dans la salle pour leur présence et pour leur participation à l'assemblée de votre Coopérative funéraire.

M. Gay procède au point suivant pour nommer un(e) président(e) d'assemblée.

2. Nomination d'un(e) président(e) de l'assemblée

Il est proposé par Dan Gay et appuyé par Michel Tessier de nommer Me Mathieu Turpin comme président de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Me Turpin, notaire, remercie l'assemblée et souhaite à son tour la bienvenue à toutes et à tous.

Il informe les membres présents que conformément au règlement, la publication de l'avis de convocation de l'assemblée générale a été faite 30 jours avant la tenue de l'assemblée et que les décisions prises à un AGA ne peuvent être annulées sous prétexte que des membres n'ont pas reçu ou lu l'avis de convocation.

Il informe également l'assemblée que les membres ayant le droit de vote sont déjà inscrits et qu'ils ont obtenu leur carton de vote de couleur rouge pour voter.

Finalement, il demande à l'assemblée qu'au moment du vote, il est important de s'identifier aux fins d'inscription au procès-verbal.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Me Turpin fait la lecture de l'ordre du jour qui a été proposé pour cette assemblée, puis demande aux membres présents s'ils ont des modifications ou des ajouts à proposer.

Il rappelle aux participants qu'ils doivent se nommer avant toute intervention afin de faciliter le travail du secrétaire.

Puisqu'aucun membre ne propose de modification ou d'ajout;

Il est proposé par Isabelle Pelletier et appuyé par Marc St-Pierre d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal du 25 avril 2022**

Le président d'assemblée demande si l'assemblée souhaite qu'une lecture du procès-verbal soit faite ou s'il y a quelqu'un qui souhaite proposer une résolution pour renoncer à la lecture du procès-verbal rendue disponible avant l'assemblée.

Il est proposé par Sylvain Boivin et appuyé par Pierre Gravel de renoncer à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2023 et de l'adopter tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Message du président du Conseil d'administration

Me Turpin Invite le président du Conseil d'administration, Dan Gay, à nous présenter son rapport.

Il invite les personnes présentes à lire le message du président et de la directrice générale dans le rapport annuel et il souligne :

- ✓ En 2022, nous avons connu une hausse record avec 2013 familles qui ont choisi notre Coopérative pour les accompagner lors du décès d'un proche, soit une hausse de 245 familles comparativement à l'an dernier. Ceci nous a propulsé à une première place historique au sein du réseau des coopératives funéraires du Québec. Également, 1000 personnes nous ont confiés leurs préarrangements funéraires;
- ✓ L'ouverture de notre nouveau Pavillon Lac Beauchamp en février 2022, a surpassé nos prévisions par son grand achalandage, ce qui nous a permis de mieux répondre à la demande;
- ✓ Le Conseil d'administration a repris son exercice de planification stratégique, mis en veille durant la pandémie et en profité pour revoir sa mission et ses valeurs. Quatre (4) orientations ont donc été priorisées :
 1. Accroître l'accès aux services funéraires à différentes communautés et à différents marchés;
 2. Accentuer le développement d'approches et de services ancrés dans le développement durable;
 3. Soutenir une communication fluide et engageante entre la CFO, ses partenaires et la communauté; et finalement,
 4. Rehausser les capacités organisationnelles de la CFO.
- ✓ Le comité de commercialisation a planifié et élaboré une nouvelle campagne de notoriété qui sera diffusé en 2023;

- ✓ Finalement, avec un brin de tristesse, il souligne le départ à la retraite de la directrice générale, Madame Guylaine Beaulieu après 11 ans à la tête de la CFO. Il souligne la croissance fulgurante à tous les égards de la Coopérative, depuis son arrivée en poste. Madame Beaulieu a redéfini le positionnement de la CFO et a su lui donner une âme renouveler. Il salue l'accomplissement de cette bâtisseuse, et la remercie chaleureusement au nom des employés, du Conseil d'administration et des 27 000 membres de la CFO.
- ✓ Monsieur Sylvain Boivin remplacera Madame Beaulieu suivant son départ le 5 mai 2023 à la direction générale. La CFO sera entre bonnes mains, M. Boivin est une personne de grande expérience qui œuvre déjà au sein de la CFO.

Me Turpin remercie Dan Gay pour son rapport ainsi que pour cet émouvant témoignage.

6. **Rapport d'activités**

Le Président d'assemblée, invite ensuite la directrice générale, Guylaine Beaulieu à présenter les points saillants du rapport d'activités de l'année 2022. Elle débute en remerciant le Président du Conseil d'administration pour ses bons mots sur son apport à la CFO et mentionne quelques faits saillants :

- ✓ La mise en place du nouveau système d'information et d'événements démographiques (SIED) exigé par le ministère de la Santé permet à ce ministère ainsi qu'à Statistiques Québec d'avoir accès à des données démographiques en temps réel. Pour une entreprise funéraire, ce nouveau système signifie une approche intégrée et efficace du processus de récupération de la dépouille lors de la déclaration d'un décès qui nous est confié.
- ✓ Nous avons terminé la mise en application du registre des préarrangements funéraires et de sépultures auprès de l'OPC. Une tâche colossale qui représentait près de 8 000 contrats de préarrangements et 3000 contrats de columbarium à inscrire dans le registre de l'OPC avant le 30 juin 2022.

- ✓ Au niveau de la cybersécurité, la loi 25 qui est en vigueur depuis septembre 2022 et dont l'échéancier de son application s'étend sur trois ans, nous a amené à mettre en place un plan afin de nous conformer aux exigences de la loi. À cet égard nous avons fait l'embauche d'une ressource en informatique à temps partiel pour nous aider.
- ✓ En regard aux modifications à la loi sur la santé et la sécurité au travail, une nouvelle politique de santé et sécurité au travail a été élaborée et devrait être soumise au Conseil d'administration à des fins d'approbation d'ici juin 2023.
- ✓ Au niveau des ressources humaines, 2022 fut une année intense d'activités et il est important de reconnaître et de féliciter les employés de la CFO qui ont accompagné 245 familles de plus que l'année précédente et ce, avec moins de ressources et autant d'empathie et de soucis à bien servir les familles. Plusieurs employés ont redoublé d'efforts pour répondre adéquatement à la demande. Je tiens à leur transmettre mes plus sincères remerciements.
- ✓ Divers outils et stratégies de recrutement ont été mis de l'avant afin de contrer la pénurie de main d'oeuvre, ainsi des capsules d'informations sur les postes qui existent à la CFO ont été développées avec l'aide des employés. Une approche par compétences a également été développée afin d'attirer des employés ayant un profil correspondant à notre vision, notre mission et nos valeurs.
- ✓ Au niveau des installations, notre plan général d'entretien comportait des améliorations au Pavillon Lac-des-Fées et la finalisation des travaux au nouveau Pavillon Lac Beauchamp. De plus, dans l'esprit du développement durable, trois (3) bornes de recharge électrique ont été installées dans trois de nos pavillons.
- ✓ Nous avons poursuivi notre soutien financier annuel auprès de certaines fondations de la région totalisant 56 742 \$ et avons renouvelé nos ententes avec InfoJURIDIC, la FADOQ ainsi qu'avec l'Académie des retraités de l'Outaouais.

Madame Beaulieu a tenu à remercier l'apport exceptionnel des membres du Conseil d'administration sous la présidence de Dan Gay, qui bénévolement consacrent temps, énergie et expérience afin d'assurer une saine gouvernance de notre coopérative et sa pérennité. Elle mentionne que ses onze (11) années ont été très enrichissantes pour elle ce qui lui a permis de collaborer avec de nombreux partenaires, employés, collègues et administrateurs dévoués. Elle termine en les remerciant de lui avoir fait confiance et de l'avoir soutenue dans les projets des dernières années et que c'est grâce à vous si la CFO est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Elle souhaite le meilleur des succès au nouveau Directeur général et collègue, Sylvain Boivin pour la suite des choses.

7. États financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Me Turpin invite le trésorier, Alain Roy, à présenter l'auditrice et nous faire part du déroulement de la présentation.

Alain Roy présente donc l'auditrice de chez Marcil Lavallée, Mme Sophie Beaulieu, à présenter l'opinion de l'auditeur des états financiers audités au 31 décembre 2022. Cette dernière mentionne que les états financiers audités sont présentés sans réserve, lesquels ont été approuvés par le Conseil d'administration le 11 avril dernier.

Le trésorier reprend ensuite la parole pour présenter les états financiers audités au 31 décembre 2022. Monsieur Roy attire l'attention des membres présents à cette assemblée sur les points les plus importants de son rapport. À savoir :

Les produits	8 422 672 \$
Couts des services funéraires	3 050 389 \$
Marge brute	5 372 283 \$
Le total des frais	5 847 580 \$
Excédent avant autres produits (charges)	(475 297) \$
Produits nets (pertes nettes) de placements sur les fonds en fidéicommis	(1 550 147) \$
Autres produits (charges)	(6 478) \$
L'excédent (déficit) de l'exercice	(2 031 922) \$

Il souligne aux membres qu'au niveau du flux de trésorerie le montant lié aux activités d'exploitation est de (763 651) \$, aux activités d'investissement est de (1 724 796) \$ et au niveau des activités de financement le montant est de 1 740 874 \$. La trésorerie à la fin de l'année est au montant de (747 573) \$.

Il termine son rapport en précisant que la réserve ainsi que l'avoir de la Coopérative à la fin de l'exercice soit, les sommes de 863 638 \$ et de 116 065 \$ pour lequel sont inclus les montants des actifs à court terme, les fonds en fidéicommis, autres placements, immobilisations, etc.

À la fin de sa présentation, Monsieur Roy demande aux membres s'il y a des questions.

Puisqu'aucune question n'est posée, Me Turpin remercie Mme Beaulieu et Monsieur Roy pour leur présentation respective.

8. Nomination des auditeurs pour l'exercice 2023

Comme prévu à l'article 76 de la loi sur les Coopératives, c'est l'assemblée qui doit nommer l'auditeur et,

Considérant qu'en 2022, l'assemblée générale avait résolu de retenir les services de « Marcil Lavallée », pour les exercices de 2022 à 2026 ;

Il est proposé par Alain Roy et appuyé par Rachel Larabie-Lesieur de retenir les services de « Marcil Lavallée » pour effectuer l'audit des livres de la Coopérative pour l'année 2023. Adopté à l'unanimité.

9. Nomination d'un(e) président(e) d'élection et de deux scrutateurs

Considérant que nous avons 3 postes à combler et que nous avons reçu 3 candidatures qui ont tous déposé leur bulletin de mise en candidature conformément au règlement, il n'y a pas lieu d'avoir des élections.

Le Président d'assemblée félicite Mme Maryse Gaudreault, nouvelle élue, ainsi qu'Isabelle Pelletier et Jonathan Lord-Tarte pour le renouvellement de leur mandat.

10. Élections – trois membres du Conseil d'administration

Puisqu'il n'y a pas lieu d'avoir une élection, Me Turpin passe directement au point 11, soit à la période de questions.

11. Période de questions

Le Président d'assemblée laisse la parole aux membres qui souhaitent poser des questions. Puisqu'aucune question n'est posée, il procède avec la levée de l'assemblée.

12. Levée de l'assemblée

Avant de proposer la levée de l'assemblée, Me Turpin informe les participants que nous souhaitons les encourager à remettre les documents qu'on leur a remis à l'inscription afin que l'on puisse les recycler ou les réutiliser. Des bacs de recyclage ont été prévus à la sortie de la salle.

Pour ceux et celles qui le désirent, ils les informent qu'un goûter est servi dans la salle de réception.

Enfin, pour les membres du conseil d'administration, Me Turpin leur rappelle de demeurer dans la salle pour une rencontre afin d'élire les officiers après la levée de la réunion!

Il est proposé par Pierre Ménard et appuyé par Louise Côté Déry de lever l'assemblée. L'assemblée est levée à 19 h 48.

Me Mathieu Turpin
Président(e) de l'assemblée

Jonathan Lord-Tarte
Secrétaire